



Liste des dangers possibles

Une base pour les analyses de dangers



Impressum**Editeur**

Office fédéral de la protection de la population OFPP
Monbijoustrasse 51 a
CH-3003 Berne
risk-ch@babs.admin.ch
www.protpop.ch
www.risk-ch.ch

Premedia

Centre des médias électroniques CME

Tirage

1000 d / 400 f / 200 i

Citation

OFPP (2013) Liste des dangers possibles. Une base pour les analyses de dangers. Office fédéral de la protection de la population (OFPP), Berne.

Avril 2013

4 **Contexte**

5 **Structure de la liste des dangers**

5 **Articulation de la liste des dangers**

6 **Sélection de dangers**

7 **Utilisation de la liste des dangers**

8 **Classification des dangers selon le RAPOLSEC 2010**

11 **Liste des dangers**

11 **Dangers d'origine naturelle**

14 **Dangers d'origine technique**

18 **Dangers d'origine anthropique**

Contexte

La société moderne expose la population et ses bases d'existence à une multitude de dangers de différentes natures. Les effets de tels dangers peuvent, dans des proportions diverses, conduire à la perte de vies humaines et à des atteintes à la santé, provoquer des dommages matériels et environnementaux, ou nuire à la coexistence sociale. Se prémunir contre ces dangers suppose de les identifier et de connaître, ou tout au moins d'évaluer leurs conséquences.

Pour gérer les dangers et surtout juger de leur importance, l'approche consistant à déterminer le risque de survenance de dangers ou de concrétisation de certains scénarios a fait ses preuves dans le cadre de la gestion de catastrophes et de la maîtrise de situations d'urgence.

Par danger, on entend des événements ou évolutions d'origine naturelle, technique ou anthropique (y compris d'ordre politique) pouvant porter atteinte à la population ou à ses bases d'existence.

Le risque est un concept modélisé permettant une évaluation des dangers. Il repose en principe sur deux facteurs fondamentaux:

- **La probabilité d'occurrence d'un événement ou d'une évolution:** Quelle est la probabilité de survenance d'un événement ou d'une évolution dans un intervalle de temps donné (par exemple au cours d'une période de dix ans)?
- **L'ampleur des dommages:** A quels dommages faut-il s'attendre et quelle est leur gravité?

Déterminer le risque pour plusieurs dangers offre la possibilité de comparaisons. Dans le cadre d'un dialogue sur les risques, la présentation comparative permet, d'une part, une évaluation basée sur des critères objectifs et, d'autre part, une discussion sur la gestion des dangers et diverses questions qui se posent à cet égard. Exemples:

- Quels sont les dangers les plus importants? (Que peut-il se passer?)
- Quel est le niveau de sécurité visé? (Que peut-on juger acceptable?)
- Quels sont les dangers donnant matière à intervenir? (Que peut-on faire?)
- Quel est le coût des mesures d'amélioration de la sécurité? (Qu'est-ce qui est réalisé?)

Une protection contre les catastrophes et situations d'urgence, qui soit à la fois de bonne qualité et économiquement supportable, n'est possible que si l'on connaît les dangers présents, la façon dont ils se manifestent, et les risques qu'ils impliquent pour la population et ses bases d'existence.

L'identification de dangers possibles est un premier pas d'importance en matière d'analyse des dangers et des risques. La présente liste récapitule les dangers pour la population et ses bases d'existence tels qu'ils pourraient se manifester en Suisse. Elle illustre *ce qui peut se passer*.

Cette liste constitue ainsi un élément essentiel du processus de gestion des risques. Elle cerne le contexte, montre des interdépendances et aide à identifier de possibles dangers.

Structure de la liste des dangers

La liste des dangers est une récapitulation de possibles dangers qui pourraient aujourd'hui et à l'avenir avoir des conséquences dommageables pour la population et ses bases d'existence. Elle présente une vue d'ensemble d'événements et d'évolutions concevables, *sans les classer par ordre de priorités*.

Articulation de la liste des dangers

La liste des dangers se subdivise en trois parties:

- **Dangers d'origine naturelle**
 - Dangers naturels hydrologiques ou météorologiques
 - Dangers naturels gravitationnels
 - Dangers naturels sismiques
 - Dangers naturels induits par le changement climatique
 - Dissémination massive d'organismes nuisibles
 - Autres dangers d'origine naturelle
- **Dangers d'origine technique**
 - Accidents majeurs de transport
 - Défaillances ou accidents dans des installations de production ou de stockage
 - Événements dommageables touchant des constructions
 - Défaillances d'infrastructures d'approvisionnement, de transport ou d'information
- **Dangers d'origine anthropique**
 - Maladies humaines ou animales
 - Événements ou évolutions politiques
 - Pénuries
 - Limites de la capacité d'élimination des déchets
 - Criminalité / Terrorisme
 - Conflits armés
 - Autres dangers d'origine anthropique

Chacune des trois parties regroupe les dangers relevant objectivement d'une même origine.

Les indications figurant dans la colonne Événements ou évolutions analogues et explications sont données à titre illustratif ou exemplaire. Des références de pays étrangers sont citées si la Suisse n'a pas connu d'événement ou évolution relevant du danger considéré. Si aucun événement ni aucune évolution n'est à signaler en l'état des connaissances, le danger est expliqué par mots-clés (*Danger: Attentat E; Explication: p. ex. attaque avec des armes à micro-ondes*).

Sélection de dangers

La liste présente une sélection de dangers. Le potentiel de dangers et la perception de ces derniers peuvent en effet se modifier au cours du temps, gagner ou perdre en importance. De nouveaux dangers jusqu'ici inconnus peuvent en outre surgir. Aussi cette liste est-elle conçue de façon que l'on puisse l'adapter et périodiquement l'actualiser.

Trois aspects sont déterminants en matière de sélection:

- La survenance des dangers conduit à d'importants effets négatifs ou à des dommages pour la population et ses conditions d'existence (du point de vue actuel).
- Les dangers se sont déjà concrétisés en Suisse ou à l'étranger, ou sont en train de se développer, voire pourraient se manifester dans les dix prochaines années.
- Des tendances et évolutions latentes sont prises en compte dans la mesure où leurs conséquences pourraient se manifester dans les dix prochaines années.

La liste se concentre sur des événements et évolutions qui, à partir d'une certaine gravité, peuvent prendre l'ampleur d'une catastrophe ou situation d'urgence. Chaque événement et chaque évolution s'inscrit dans une fourchette s'étendant d'un événement non exceptionnel (p. ex. un accident de la circulation routière), à une catastrophe nationale (p. ex. accident de transport routier de matières dangereuses, avec fuite de substances hautement toxiques, dans une région à forte densité de population). Ne figurent toutefois pas dans la liste les accidents non exceptionnels au sens étroit, tels les accidents domestiques, les accidents de sport ou de la circulation n'impliquant en règle générale qu'une personne, bien que chaque année ils engendrent dans l'ensemble de lourds dommages.

Concernant l'usage qui pourrait être fait de la liste, il convient donc de relever que ce n'est pas le danger en soi qui est décisif, mais bien *son degré de gravité et les conséquences qui en résultent pour la population et ses bases d'existence*, autrement dit pour le domaine et les partenaires de la protection de la population.

Les dangers énoncés dans la liste ont été répertoriés pour la première fois à la mi-2009, dans le cadre d'entretiens d'experts. Cette liste a depuis lors été régulièrement complétée et révisée en fonction des besoins de divers organes et experts.

Utilisation de la liste des dangers

La liste des dangers est polyvalente car elle ne hiérarchise pas les dangers possibles qui, aujourd'hui et demain, peuvent toucher la population et ses bases d'existence. Il faut l'entendre comme un recueil de dangers possibles, offrant une vue d'ensemble de l'éventail général des dangers.

Cette liste s'adresse en particulier aux personnes et institutions qui traitent des questions d'analyse des dangers et d'appréciation des risques. Lors de l'élaboration d'une analyse des dangers, elle sert de catalogue général dans lequel on sélectionne – pour une zone d'appréciation donnée, p. ex. un canton – les dangers jugés importants en vue d'une analyse plus approfondie.

Exemples d'application

- La liste sert de base pour sélectionner les dangers qui seront analysés de manière approfondie dans le Rapport sur les risques rédigé par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Les dangers retenus – dûment documentés et décrits en détail – et les risques qu'ils représentent sont consignés dans des dossiers sur les dangers, contenant chacun des scénarios de divers degrés de gravité ainsi que d'autres informations sur le danger lui-même. Ces dossiers offrent par exemple un point de départ pour des analyses techniques plus approfondies, des planifications préventives, des plans d'intervention, des scénarios d'exercice, etc.
- Dans le contexte des analyses cantonales des dangers, la liste est utilisée pour sélectionner les dangers estimés en principe possibles à l'échelle du canton. Ceux-ci sont ensuite décrits sous forme de scénarios de divers degrés de gravité, et étudiés du point de vue des risques qu'ils représentent. L'évaluation des risques est intégrée dans une matrice permettant d'obtenir une vue d'ensemble des risques jugés importants pour le canton. Cette matrice sert de base à une appréciation des risques et à la planification de mesures de réduction des risques.

- Concernant la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la protection des infrastructures critiques, la liste sert à sélectionner les dangers qui, étant jugés importants pour chacune des zones reconnues critiques (secteurs, sous-secteurs, objets), font l'objet d'une analyse approfondie. Elle mentionne donc également les conséquences de défaillances de telles infrastructures, défaillances qui peuvent se répercuter négativement sur la population et ses conditions d'existence. On peut en outre la compléter en y ajoutant des risques liés à l'exploitation de ces infrastructures.
- En matière de gestion des dangers naturels, le plan d'action relatif à la stratégie d'adaptation aux changements climatiques s'appuie lui aussi sur la liste pour identifier les dangers résultant de la nouvelle donne climatique. Dans ce contexte, les dangers d'origine technique et anthropique ont aussi leur importance. A l'avenir, des périodes de sécheresse extrême pourraient non seulement se multiplier, mais aussi perturber l'alimentation en courant électrique. Dans certains pays, elles pourraient par ailleurs conduire à des afflux de réfugiés.

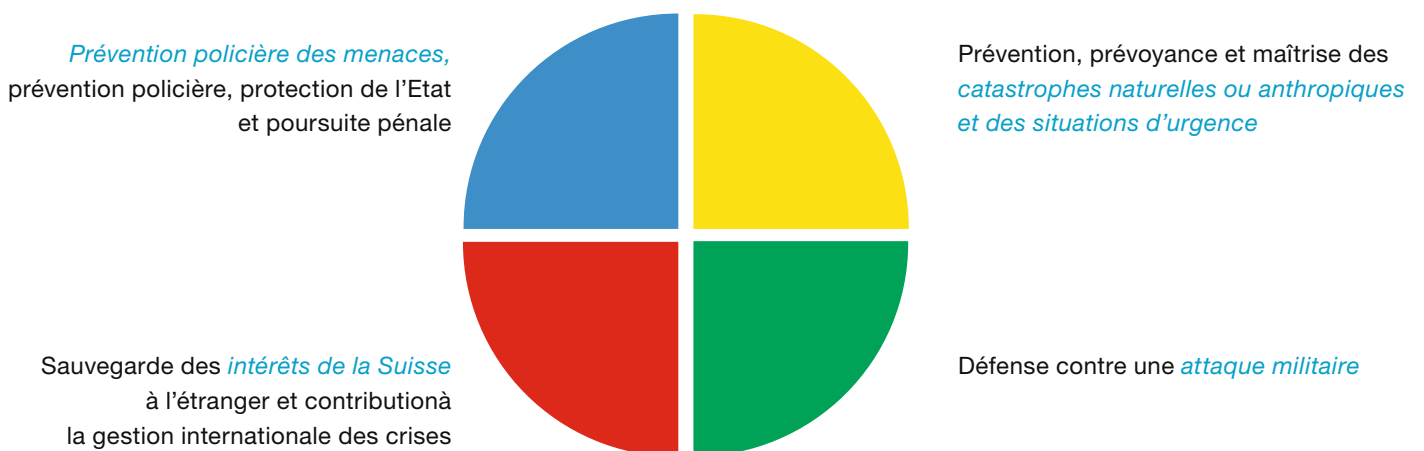
La liste des dangers se prête en outre à la conception d'exercices et au développement de stratégies (sur quels dangers voulons-nous axer notre démarche?) et d'aucuns l'ont déjà utilisée à titre d'état des lieux pour des études scientifiques.

Classification des dangers selon le RAPOLSEC 2010

Conformément au Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse du 23 juin 2010 (Rapolsec 2010), des instruments de la politique de sécurité – tels la politique extérieure, l'armée, la protection civile, le service de renseignement, la politique économique, l'administration des douanes, la police, le service civil, ou l'Etat-major ABCN ainsi que des organes cantonaux et communaux – ont pour vocation de gérer des dangers relevant de quatre domaines de sécurité (voir Rapolsec 2010, p. 24), soit:

La tâche principale des responsables et des partenaires de la protection de la population réside dans la prévention (surtout au sens de mesures prévisionnelles, moins à celui de mesures de prévention proprement dite) et dans la maîtrise de catastrophes naturelles ou anthropiques et de situations d'urgence. En cas d'événement, il s'agit en priorité de maîtriser et réduire les effets néfastes de dangers. Les causes de dommages jouent ici un rôle considérable, tant en termes de prévision qu'en raison de leur interdépendance avec d'autres dangers. Elles sont à la fois d'importants indicateurs (précoces) et des signes précurseurs de catastrophes ou de situations d'urgence, en particulier lorsqu'on ne peut ni les contrer à temps ni suffisamment les réduire. Elles peuvent donc fournir des informations essentielles pour la planification préventive. La liste des dangers les mentionne autant que possible intégralement, bien qu'elles ne soient pas dans la ligne de mire des travaux ultérieurs.

La liste des dangers répertorie des dangers relevant de ces quatre domaines. Son ordonnancement correspond à la classification représentée dans l'illustration 1.



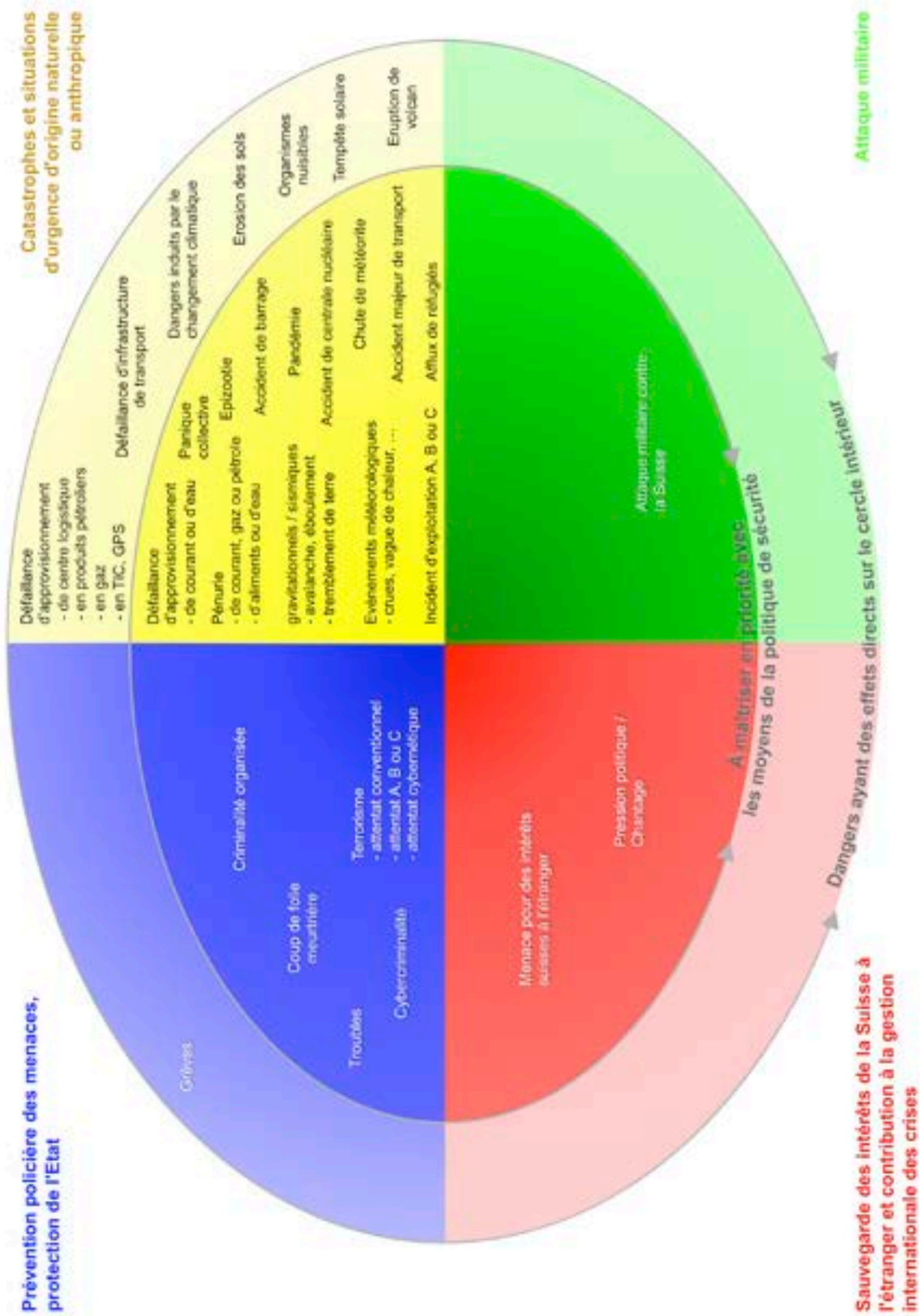


Illustration 1: Classification des dangers selon le rapport sur la politique de sécurité 2010, OFPP, 2012

Liste des dangers

Concernant les dangers signalés par une étoile *, un dossier correspondant est disponible et peut être commandé à l'adresse suivante: risk-ch@babs.admin.ch

Concernant les dangers signalés par deux étoiles **, un scénario de référence ABCN est disponible et peut être commandé à l'adresse suivante: laborspiez@babs.admin.ch.

Dangers d'origine naturelle

Danger	Evénements ou évolutions analogues et explications
Dangers naturels hydrologiques ou météorologiques	
Intempéries (<i>fortes pluies, orage, foudre, lave torrentielle</i>)	Döttingen, 2007; lave torrentielle, Brienz, 2005; Europe centrale, 2002; ouragan «Lea», BS, BL, SO, VD, ZH, juillet 1992; Suisse occidentale, Suisse centrale, vallée du Rhin, août 1986; Tessin, 1983 (voir la documentation KATARISK)
Averse de grêle	Laupen, 1999; Lucerne, 1998; Munich (DEU), juin 1984; Inneringen (DEU), 1853 (voir la documentation KATARISK)
Forte chute de neige	Suisse, hiver 1999/2000 (voir la documentation KATARISK)
Forte formation de glace	Genève/Versoix, février 2005
Tempête */**	«Lothar», Europe centrale, 1999; «Viviane» et «Wiebke», Suisse, 1990 (voir la documentation KATARISK et le scénario de référence ABCN N3)
Crues */**	Suisse, 2007, 2005, 2000, 1910, 1852, 1570; Elbe (DEU/CZE), 2002 (voir la documentation KATARISK et le scénario de référence ABCN N2)
Vague de froid	Tempête de glace, USA/Canada, 1998; Suisse, 1985 (voir la documentation KATARISK)
Sécheresse *	USA, 2012, 1980; Suisse, 2011, 2003, 1976, 1947, 1540 (voir la documentation KATARISK)
Vague de chaleur	Suisse, été 2003, 1947; USA, 1980 (voir la documentation KATARISK)
Feux de forêt	Viège, avril 2011; Loèche, 2003; Tessin / val Mesolcina, 1997; Lüneburger Heide (DEU), 1975

Danger	Événements ou évolutions analogues et explications
--------	--

Dangers naturels gravitationnels

Avalanche de neige	Hiver avalancheux, Suisse, 1999/2000, 1951; Galtür (AUT), 1999 (voir la documentation KATARISK)
Avalanche de glace	Mattmark/Saas, 1965
Glissement de terrain, coulée de terre	Suisse, 2005; Gondo, 2000; Falli Hölli, 1994 (voir www.planat.ch)
Chute de pierres et de blocs, chute de rocher, éboulement	Gurtellen, sur l'A2, 2006; Randa, 1991; Elm, 1881; Goldau, 1806; Villach (AUT), 1348 (voir www.planat.ch)
Tsunami	Japon, mars 2011; Thaïlande, entre autres, 2004; Lauerzersee, septembre 1806; Lac des Quatre-Cantons, septembre 1601; Lac Léman, 563 (voir www.planat.ch)

Dangers naturels sismiques

Séisme */**	Emilie-Romagne (ITA), 2012; Christchurch (NZL), 2011; Haïti, 2010; L'Aquila (ITA), 2009; Bam (IRI), 2003; Kobe (JPN), 1995; vallée de la Viège, 1855; Bâle, 1356 (voir aussi la documentation KATARISK et le scénario de référence ABCN N1)
Eruption de volcan	Volcán del Fuego (GTM), septembre 2012; Eyjafjallajökull (ISL), avril 2010 (restriction massive du trafic aérien en Europe); Pinatubo (PHL), 1991; Mount St. Helens (USA), 1980; Vésuve (ITA), 1906; Krakatau (IDN), 1883; Tambora (IDN), 1816; Laki (ISL), 1783

Dangers naturels induits par le changement climatique

Déstabilisation de forêts protectrices	p. ex. mort des pins en Valais
Déstabilisation de régions de pergélisol	p. ex. Pontresina (ouvrages de protection contre les éboulements, entre autres)

Danger	Événements ou évolutions analogues et explications
--------	--

Dissémination massive d'organismes nuisibles

Dissémination massive d'espèces invasives dommageables pour la santé	p. ex. ambroisie; berce du Caucase; moustique tigre
Dissémination massive d'espèces invasives, conduisant à des dommages économiques	p. ex. amarante; centaurée du solstice, USA
Dissémination massive d'espèces invasives réduisant la biodiversité	p. ex. impatiente glanduleuse; renouée du Japon; écrevisse rouge
Dissémination massive de parasites agricoles	p. ex. sauterelles; doryphore; méligèthe
Dissémination massive de parasites	Bostryche, Canada, 2008; ravages du bostryche à la suite de tempêtes, Suisse, 1999, 1990
Augmentation de phytopathologies dans l'agriculture	p. ex. mildiou de la pomme de terre; mildiou de la vigne; feu bactérien des fruits à pépins; virus de la sharka, affectant les fruits à noyau
Augmentation de phytopathologies dans les forêts	p. ex. maladie causée par l'armillaire; maladie des ormes (graphiose); «maladie du rond» (maladie racinaire causée par le fomes anosus dit aussi polypore annelé)

Autres dangers d'origine naturelle

Chute de météorite	Tcheliabinsk, Oural, 2013; Twannberg, Twann, 1984; Allende (MEX), 1969; Tunguska (Sibérie/RUS), 1908
Tempête solaire (<i>orage magnétique</i>)	Défaillance de satellite Télécom, Canada, 1994; paralysie mondiale du réseau télégraphique, 1859
Erosion des sols	Evolution lente (p. ex. érosion par l'eau ou le vent); jusqu'ici, aucune forme grave en Suisse

Dangers d'origine technique

Danger	Événements ou évolutions analogues et explications
Accidents majeurs de transport	
Chute d'objet aéronautique ou spatial (<i>avion, hélicoptère, satellite, etc.</i>)	MIR, îles Fidji, 2001; Crossair, Bassersdorf, 2001; vol 111 Swissair, Halifax (CA), 1998; Boeing 747 cargo de la compagnie El Al, Amsterdam (NLD), 1992; Skylab, Australie, 1979
Accident de train de voyageurs	Mals-Merano (ITA), 2010; Glacier Express, 2010; tunnel du Zimmerberg, Zurich, 2006; Valence (ESP), 2006; Eschede (DEU), 1998; Däniken, 1994; tunnel du Hirschengraben, Zurich, 1991
Accident de transport de matières dangereuses par rail **	Gaz liquide, Viareggio (ITA), 2009; chlore, Caroline du Sud (USA), 2005; essence, Zurich-Affoltern, 1994; épichlorhydrine, Lausanne, 1994; essence, Stein-Säckingen, 1991 (voir aussi le scénario de référence ABCN C1: Attentat contre un moyen de transport ou accident de transport (wagon-citerne contenant du chlore))
Accident de la circulation routière	Carambolage massif sur l'A9, Lausanne, 2008; sur l'A1, Niederbipp, 2003; accident/incendie, tunnel du Gothard, 2001; tunnel du Tauern (AUT), 1998
Accident de transport de matières dangereuses par route *	Essence, Zurich, 1998; essence, Herborn (DEU), 1987; gaz propylène, Los Alfaques (ESP), 1978
Accident de bateau de passagers	Exercice REGIOCAT, Bâle, 2006; Londres (GBR), 1989; Cologne (DEU), 1975
Accident de transport de matières dangereuses par voie navigable	Dormagen (DEU), 1999; Ludwigshafen (DEU), 1970
Accident de téléphérique ou de funiculaire	Chute d'une charge héliportée sur une nacelle téléphérique, Sölden (AUT), 2005; incendie dans un tunnel de funiculaire, Kaprun (AUT), 2000; section du câble porteur d'une télécabine par un avion militaire, Cavalese (ITA), 1998; rupture de câble de téléphérique, Cavalese, 1976; Tbilissi (GEO), 1990; Bettmeralp, 1972

Défaillance ou accidents dans des installations de production ou de stockage

Défaillance dans une installation ou un entrepôt A	p. ex. dans des installations de retraitement, dans des dépôts intermédiaires ou finaux, ou des laboratoires de recherche
Défaillance dans une installation ou un entrepôt B	p. ex. dans des laboratoires de sécurité biologique de niveau 3 ou 4
Défaillance dans une installation ou un entrepôt C	Pollution par des hydrocarbures, rivière Lambro (ITA), 2010; Schweizerhalle, Bâle, 1986; Bophal (IND), 1984; Seveso (ITA), 1976 (voir le scénario de référence ABCN C2: Accident dans une usine chimique)
Défaillance dans une installation ou un entrepôt conventionnels	Explosion d'un pipeline pétrolier, cité portuaire de Dalian (CHN), 2010
Accident dans une centrale nucléaire en Suisse	Lucens, 1969 (voir le scénario de référence ABCN A1)
Accident dans une centrale nucléaire à l'étranger	Fukushima (JPN), mars 2011; Tchernobyl (UKR), avril 1986; Three Miles Island (USA), 1979; Windscale (GBR), 1957
Défaillance d'ouvrage d'accumulation	Rupture de digue, Bogatynia (POL), août 2010; effondrement de barrage, Bachkortostan (RUS), 1994; rupture de digue, Qinghai (CHN), 1993
Débordement d'ouvrage d'accumulation	Déversoir à titre de protection contre des débordements, vallée de Saas, 1989; quasi-accident, lac de retenue, Palagnedra, 1978
Submersion d'ouvrage d'accumulation	Vallée de Vajont, Longarone (ITA), 1963

Danger	Événements ou évolutions analogues et explications
--------	--

Événements dommageables touchant des constructions

Incendie ou explosion dans des bâtiments	Flims, 2006; incendie d'un grand magasin, Ormoc (PHI), 2006; Berne Nordring, 1998; incendie de la fabrique de papier de TELA SA, Niederbipp, 1996; Lisbonne (PRT), 1988
Défaillance ou effondrement de bâtiments	Archives de la Ville de Cologne (DEU), 2009; halle de gymnastique, St-Gall, 2009; patinoire, Bad Reichenhall (DEU), 2006; piscine couverte, Moscou (RUS), 2004; garage souterrain, Gretzenbach, 2004; piscine couverte, Uster, 1985
Incendie d'ouvrage d'art	Pont Putzlitz, Berlin (DEU), 2008
Défaillance ou effondrement d'ouvrage d'art	Pont Makaham, Indonésie (IDN), 2011; pont d'autoroute, Minneapolis (USA), 2007
Défaillance ou effondrement d'infrastructure de protection	Digues/pare-avalanches, Gondo, 2000

Défaillances d'infrastructures d'approvisionnement, de transport ou d'information

Défaillance de centre logistique	Evacuation du centre courrier de Mülligen, 2012; p. ex. poste; grands distributeurs (longues interruptions d'exploitation)
Défaillance de l'alimentation en courant électrique *	Lausanne, 2010; Sydney (AUS), 2009; Zurich Nord, 2009; CFF, 2005; Münsterland (DEU), 2005; côte est des USA, 2003; Italie, 2003
Défaillance de l'infrastructure de distribution de produits pétroliers	Rupture d'un pipeline pétrolier, Dalian (CHN), 2010
Défaillance de l'infrastructure de distribution de gaz	p. ex. pipelines
Défaillance de l'infrastructure de distribution d'eau	Effondrement de l'alimentation en eau à la suite de l'ouragan «Alex», Mexique, 2010
Défaillance de l'infrastructure d'information et de communication	Panne du réseau de communication du gouvernement, Allemagne, 2004; panne du réseau de télécommunication mobile, grande agglomération de Francfort (DEU), 2003; réseau de télécommunication mobile, Suisse, 2002
Défaillance de systèmes GPS	Interruption ou restriction de signaux GPS
Défaillance de l'infrastructure aéronautique	Aéroport, Tokyo (JPN), 2007; défaillance de Skyguide, 2003
Défaillance de l'infrastructure ferroviaire	Problème technique à un poste d'aiguillage, Zurich, 2010; panne du système d'électrification ferroviaire des CFF, 2005; intempéries, Suisse, 2005; défaillance de poste d'aiguillage, Hambourg-Altona (DEU), 1995
Défaillance de l'infrastructure routière	Fermeture de l'A2, Gurtellen, 2006; fermeture du tunnel routier du Gothard, 2001; fermeture de l'A2 en direction du Gothard, suite à des intempéries, 1987
Restrictions d'utilisation de voies navigables	Basses eaux du Rhin, 2003, 1985, 1947; hautes eaux du Rhin, 1999, 1993

*Risques Natech: augmentation des risques techniques comportant des déclencheurs de dangers naturels
-> dans la mesure du possible, les risques de ce type sont pris en compte dans d'autres scénarios.*

Dangers d'origine anthropique

Danger	Événements ou évolutions analogues et explications
Maladies humaines ou animales	
Epidémie ou pandémie */**	Grippe porcine (grippe A, H1N1), 2009; rougeole, Suisse, 2008/2009; grippe aviaire (H5N1), 2003; SRAS, 2003; grippe espagnole, 1918-1920; norovirus ou virus Ebola; résistance aux médicaments (p. ex. antibiotiques); pandémie grip-pale; nouveaux agents pathogènes de zoonoses, issus de xénogreffes; rage (voir les scénarios de référence ABCN B4: Pandémie – nouvel agent pathogène jusqu'ici inconnu; et B5: Pandémie – grippe)
Epizootie */**	Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB); maladie de la langue bleue; fièvre aphteuse; grippe aviaire (voir le scénario de référence ABCN B6: Epizootie [fièvre aphteuse])
Régression de la population d'animaux de rente ou d'insectes utiles, due à des facteurs environnementaux	p. ex. mort des abeilles
Contamination de denrées alimentaires	Denrées alimentaires dans des réfectoires, Berlin (DEU), 2012; graines germées infectées par la bactérie escherichia coli entérohémorragique (EHEC), Allemagne, 2011; lait, Chine, 2008; viande avariée, Allemagne, 2005/2006
Contamination de l'eau potable	Colibactéries, La Neuveville, 1998
Événements ou évolutions politiques	
Afflux de réfugiés *	Printemps arabe, 2011/2012; conflit du Kosovo, 1998/1999; conflit de la Yougoslavie, 1991-1994
Pression politique ou chantage exercé par l'étranger	«Paradis fiscal suisse», 2009; Libye, 2008-2010; fonds en déshérence, 1996-1999
Menace pour des intérêts suisses à l'étranger	Piraterie au large de la Somalie, 2008/2009; protection des ambassades; pression sur des entreprises suisses
Troubles intérieurs	Angleterre, août 2011; Grèce, 2008; Paris (FRA), 2005; conflits ethniques, actes de violence (p. ex. attentats du PKK [parti des travailleurs du Kurdistan])
Autres troubles	Défilé saccageur, Zurich, 2010; p. ex. hooliganisme
Pénuries	
Pénurie de courant électrique	Haïti, 2010-2012; Afrique du Sud, 2008/2009
Pénurie de gaz	Conflit gazier russo-ukrainien, 2008
Pénurie de pétrole	Crise pétrolière, 1979, 1973
Pénurie de denrées alimentaires	«Crise de la tortilla», Mexique, 2008; hausse des prix de produits alimentaires, 2008; accroissement de la production de biocarburants
Pénurie d'eau	p. ex. accident dans une centrale nucléaire proche de la frontière suisse, impliquant des retombées sur la Suisse; pollution des sources ou eaux souterraines
Pénurie de personnel de la santé	p. ex. causée par des changements démographiques
Pénurie de médicaments	Vaccin contre la grippe, Suisse, 2012; et, p. ex., Tamiflu

Danger	Événements ou évolutions analogues et explications
--------	--

Limites de la capacité d'élimination des déchets

Limites de la capacité d'élimination des déchets normaux	Naples (ITA), 2007 / 2008; Stuttgart (DEU), 2006
Limites de la capacité d'élimination des eaux usées	Versagen / Überlastung von Kläranlagen, Aargau, 2008 Défaillance/surcharge de stations d'épuration des eaux, Argovie, 2008

Criminalité/Terrorisme

Criminalité organisée	p. ex. chantage, traite d'êtres humains, trafic de drogues, technologies de l'information et de la communication (TIC)
Criminalité et espionnage économiques	Cas Lopez, VW, Allemagne, 1996; cas Rey, Suisse, 1991; p. ex. espionnage étatique
Coup de folie meurtrière	Finlande, 2012, 2008, 2007; Winnenden (DEU), 2009; Zoug, 2001; Columbine (USA), 1999
Enlèvement ou prise d'otage	Ingrid Betancourt, Colombie, 2002; Aldo Moro, Rome (ITA), 1978; H. M. Schleyer par le RAF, Cologne (DEU), 1977; détournement d'avion: Mogadiscio (SOM), 1977; Richard Oetker, Allemagne, 1976; Zarqa (JOR), 1970
Cybercriminalité	Prolifération nucléaire, affaire Tinner, Suisse, 2004; p. ex. piratage, emploi abusif de données ou hameçonnage (phishing)
Attentat conventionnel	Boston (USA), 2013; Oslo (NOR), 2011; Londres (GBR), 2005; Madrid (ESP), 2004; attentat dans un métro, Moscou (RUS), 2004; Palais de la culture, Moscou (RUS), 2002; attentat dans une gare, Bologne (ITA), 1980
Attentat A (nucléaire) * / **	p. ex. «bombe sale» (voir les scénarios de référence ABCN A2: «Bombe sale» – dissémination spontanée de radioactivité avec contamination; et A4: Attentat contre un moyen de transport chargé de déchets hautement radioactifs)
Attentat B (biologique) **	Lettres contaminées au bacille du charbon («anthrax»), 2001; ou par d'autres agents pathogènes, p. ex. ricine ou virus de la variole (voir les scénarios de référence ABCN B1: Empoisonnement de denrées alimentaires avec de la ricine (toxine biologique); et B2: Diffusion du virus de la variole à des fins terroristes; de même que B3: Attentat au bacille du charbon («anthrax»))
Attentat C (chimique) * / **	Attentat au gaz sarin, Tokyo (JPN), 1995; ou p. ex. à l'acide cyanhydrique, attentat ou sabotage au moyen de substances chimiques, commis contre des usines chimiques ou des transports de matières dangereuses (voir les scénarios de référence ABCN C1: Attentat contre un moyen de transport ou accident de transport; C3: Terrorisme C – attaque à l'acide cyanhydrique dans un centre commercial; et C4: Terrorisme C – attaque au gaz sarin dans un aéroport)
Attentat E (électronique)	p. ex. attaque avec des armes à micro-ondes
Attaque cybernétique *	Attaque DDoS (distributed denial of service attack) contre PostFinance, Suisse, 2010; paralysie de serveurs; attaque moyennant des SPAM

Danger	Événements ou évolutions analogues et explications
Conflits armés	
Attaque militaire **	(voir les scénarios de référence ABCN A3: Emploi d'arme A – Explosion au sol à proximité de la frontière suisse; et C5: Attaque contre la Suisse au moyen de missiles à longue portée)
Autres dangers d'origine anthropique	
Panique collective	Love parade, Duisburg (DEU), 2010; stade du Heysel (BEL), 1985; p. ex. lors de grandes manifestations (événements divers à la Mecque [SAU])
Grève générale	Suisse, 1918
Grève sectorielle	Equipage de cabine/personnel au sol, Lufthansa, Allemagne, 2012; pilotes de locomotives des chemins de fer allemands, 2008; producteurs de lait, Suisse, 2008

